

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

14 décembre 2012

Norbert MONTI a été réélu pour trois ans président de l'Union des caisses de France Congés Intempéries BTP

Le conseil d'administration de l'Union des caisses de France Congés Intempéries BTP (UCF CIBTP) a réélu Norbert MONTI, le 14 décembre 2012, pour un second mandat de trois ans à la présidence de cet organisme en charge de l'animation, de la coordination et de la représentation des caisses du réseau Congés Intempéries BTP.

Norbert MONTI, entrepreneur BTP de la Meuse, a été réélu président de l'Union des caisses de France Congés Intempéries BTP (UCF CIBTP). Le conseil d'administration de l'UCF CIBTP, réuni le 14 décembre 2012 à Paris, lui a de nouveau confié, pour trois ans, la présidence de l'organisme qui anime, coordonne et représente le réseau des 31 caisses Congés Intempéries BTP réparties sur le territoire métropolitain et outre-mer. Il s'attachera à poursuivre la démarche de profonde modernisation du réseau entamée en 2008 et devant, notamment, assurer le passage de vingt-sept à huit caisses métropolitaines dans les années à venir.

« Très heureux que le réseau m'ait renouvelé sa confiance, je me réjouis de poursuivre le travail de modernisation que nous avons entamé ensemble en 2009 dans un esprit qui a toujours su rester constructif », a déclaré Norbert MONTI. « Unification des systèmes d'information et réforme territoriale : les priorités de la mandature sont aussi de lourds défis pour le réseau. Je m'attacherai à les mener à bien, avec l'appui de mes collègues élus et des organisations professionnelles. Les moments difficiles que traverse la profession renforcent notre engagement à servir les entreprises et les salariés avec toute la rigueur et l'efficacité qu'on nous reconnaît », a-t-il ajouté.

L'élection du président a été suivie de celle des membres du comité directeur de l'UCF CIBTP.

Un second mandat pour mener à bien les nombreux chantiers en cours

Le réseau CIBTP a, depuis 2009, lancé une démarche globale de progrès articulée autour de cinq axes :

- adapter la gouvernance afin de renforcer le rôle pilote de la tête de réseau,
- renforcer la transparence,
- optimiser la sécurité des systèmes d'information,
- harmoniser les pratiques des caisses et mutualiser les outils et fonctions dans une optique de réduction des coûts,
- améliorer la qualité du service rendu aux entreprises et aux salariés.

PAGE 1

Un réseau national dirigé par des entrepreneurs au service de 220 000 entreprises et artisans et 1,5 million de salariés du BTP.

Les caisses Congés Intempéries BTP assurent une prestation complète en matière de congés, du calcul des droits à congés acquis par les salariés au paiement des indemnités et des avantages conventionnels. Elles mettent en œuvre les prestations du régime de chômage intempéries. Elles participent à la lutte contre le travail illégal.

L'Union des caisses de France CIBTP anime et coordonne les caisses CIBTP. Elle représente le réseau auprès des pouvoirs publics. Elle assure la gestion du régime de chômage intempéries et des flux financiers intercaisses.

Contact presse : communication.ucf@ci-btp.fr / 0 810 227 287

Depuis lors, plus d'une dizaine de groupes de travail composés d'élus et de collaborateurs du réseau conçoivent et mettent en œuvre les plans d'actions d'une réforme qui s'est traduite notamment par l'harmonisation des pratiques dans de nombreux domaines, l'amélioration des informations délivrées aux entreprises et aux salariés sur les droits et les prestations, ainsi que sur le fonctionnement et les comptes des caisses, la mise en place d'une démarche qualité à l'échelle du réseau et la réalisation, d'ici à 2017, d'un système d'information unique pour l'ensemble du réseau.

Dans le prolongement de ces chantiers, le réseau a également adopté, en décembre 2011, les objectifs et le cadre d'une réforme territoriale qui conduira à passer progressivement, dans les prochaines années, de vingt-sept caisses locales métropolitaines à huit caisses interrégionales. Ce projet vise à renforcer à la fois l'homogénéité et l'efficacité du réseau pour concentrer les moyens sur le renforcement de la qualité du service rendu.

En savoir plus

Norbert MONTI, entrepreneur BTP de la Meuse

Né à Verdun en novembre 1942, Norbert MONTI a suivi des études secondaires en Meuse, puis obtenu, en 1966, le diplôme d'ingénieur (INSA de Lyon, spécialité Génie civil). Après deux ans au sein de l'administration algérienne en qualité d'ingénieur au génie rural, puis deux ans en qualité d'ingénieur bâtiment à Paris, salarié d'une entreprise basée à Forbach (57), il reprend, avec son frère, l'entreprise artisanale de maçonnerie de son père. Ensemble, ils développent une société de bâtiment et travaux publics de 120 personnes avec filiales de carrières et centrale d'enrobés en Meuse. Norbert MONTI en assure la présidence et la gérance jusqu'en 2008.

À ce jour, Norbert MONTI est gérant de deux sociétés : COGESUD (Nancy) et TECHNO BTP (Verdun).

Parallèlement, Norbert MONTI a exercé ou exerce encore différents mandats :

- **Mandats consulaires** : juge consulaire au tribunal de commerce de Verdun (55) de 1989 à 1996, délégué consulaire de la Chambre de commerce et d'industrie de la Meuse de 1984 à 1993.
- **Organisations professionnelles** : président de la Fédération BTP 55 de 1980 à 1993 ; président de la Fédération régionale du bâtiment de Lorraine de 1996 à 2005, membre du bureau de la Fédération régionale des travaux publics de Lorraine et du SPRIR Lorraine depuis de nombreuses années.
- **Caisses Congés Intempéries BTP** : administrateur de la caisse Congés Intempéries BTP de la région de l'Est de 1980 à 2002, puis président de 2002 à 2010 ; vice-président Bâtiment de l'Union des caisses de France CIBTP de 2006 à 2009 puis président depuis décembre 2009.
- **Autres mandats** : président de la Cellule économique régionale du BTP de Lorraine de 1996 à 2005 ; administrateur de la SA HLM de Verdun-Thierville-Belleville depuis 1980

Composition du comité directeur de l'UCF CIBTP à compter du 14 décembre 2012

Le Comité directeur de l'UCF CIBTP se compose désormais comme suit :

- **Norbert MONTI** : président
- **Patrick BERNASCONI**, président de la FNTP
- **Patrick LIÉBUS**, président de la CAPEB
- **Jacques PETEY**, président de la FSCOP
- **Didier RIDORET**, président de la FFB
- **Christian GAY**, président de la caisse CIBTP de l'Aquitaine : vice-président Bâtiment
- **Alain DUPONT**, président de la Caisse nationale des entrepreneurs de travaux publics : vice-président Travaux publics
- **Alain BERNARD**, président de la caisse CIBTP de la région du Nord
- **Jean-Luc CARRETTA**, président de la caisse CIBTP de la Haute-Savoie
- **Gaston COPPIN**, président de la caisse CIBTP de la région de Paris : secrétaire
- **Bernard VILLARET**, président de la caisse CIBTP du Massif-Central : rapporteur des comptes